



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 mars 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 6 mars 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI et Mme LAMY avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, M. DAPOIGNY et M. TEXIER.

Excusés : M. Mickaël DEDIANNE et M. SANDRAS.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Zaraa DIMPRE

N° 2024-033 : MARCHES PUBLICS – NAVETTE ELECTRIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS

Monsieur Le Maire expose à l'Assemblée que le projet d'achat d'une navette électrique répond à une demande croissante pour des solutions de déplacement inclusives et respectueuses de l'environnement, contribuant ainsi à un développement local durable. La subvention sollicitée servira à concrétiser ce projet à Clamecy.

Le plan de financement ci-dessous fait apparaître un co-financement à hauteur de 20% au titre du Fonds vert ou du Feder :

Dépenses HT		Recettes HT	
Bus électrique	245 000,00	FONDS VERT ou FEDER 20 %	66 029,68 €
Poste chauffeur	72 000,00		
Électricité	7 148,40		
Divers besoins	6 000,00		
		Autofinancement	264 118,72 €
TOTAL Dépenses	330 148,40	TOTAL Recettes	330 148,40 €

Le Conseil municipal, après délibération, à l’unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer les demandes de subvention ainsi que tout document administratif permettant la mise en œuvre de ce projet.

Suivent les signatures.



Nicolas BOURDOUNE
Maire